



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1995/46/Corr.1  
21 août 1995

Original : FRANCAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Sous-Commission de la lutte contre  
les mesures discriminatoires et  
de la protection des minorités  
Quarante-septième session  
Points 12 et 17 de l'ordre du jour

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES D'INTOLERANCE ET DE DISCRIMINATION  
FONDEE SUR LA RELIGION ET LA CONVICTION

PROTECTION DES MINORITES

Note verbale datée du 8 août 1995 adressée au Président de la Sous-Commission  
de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection  
des minorités par la mission permanente de la République d'Albanie  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Rectificatif

Dans la note verbale et aux paragraphes 2 et 5 a) du texte :

pour la République fédérative de Yougoslavie  
lire la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).